



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Date de convocation 11 juin 2020</p>	<p>L'an deux mil vingt Le dix-huit juin à dix-neuf heures Le Conseil Municipal légalement convoqué (article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales) s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Claude JAMET, Maire</p>
<p>Date d'affichage de l'ordre du jour 11 juin 2020</p>	<p><u>En exercice</u> : 19</p> <p><u>Étaient présents</u> : Monsieur Claude JAMET, Madame Emmanuelle BERCIS, Monsieur Orlando JARDIM-VIEIRA, Madame Caroline SIMON-AFANASSIEFF, Monsieur Segundo COFRECES, Madame Michèle GROSSET, Monsieur Michel RODRIGUES, Madame Charlotte DOS SANTOS, Monsieur Benoît CLAVELOU, Madame Clothilde BOULIN, Monsieur Michel PETIT, Madame Sylvie PENOT, Monsieur Dimitri FROT, Madame Emilie PETIT, Monsieur Dominique MONNERIE, Madame Corinne DEHON, Monsieur Gérard COQUELLE.</p>
<p>Nombre de Conseillers</p> <p>En exercice : 19</p> <p>Présents : 17</p> <p>Votants : 19</p>	<p><u>Étaient absents excusés</u> :</p> <p>Monsieur Franck QUINTON ayant donné pouvoir à Monsieur Segundo COFRECES, Madame Tania DORÉ ayant donné pouvoir à Monsieur Benoît CLAVELOU.</p> <p>Madame Emmanuelle BERCIS a été élue secrétaire de séance.</p>

ORDRE DU JOUR

2020/5.3/07	Désignation du secrétaire de séance et lecture des pouvoirs
2020/5.5/08	Approbation du procès-verbal de la séance du 25 mai 2020
2020/5.4/09	Compte rendu des décisions
2020/5.4/10	Délégation au Maire
2020/7.1/11	Compte de gestion du budget communal année 2019
2020/7.1/12	Compte administratif du budget communal année 2019
2020/7.1/13	Affectation du résultat M14 budget communal année 2019
2020/7.2/14	Vote des taxes année 2020
2020/7.1/15	Budget Primitif communal année 2020
2020/7.5/16	Vote des subventions 2020
2020/7.5/17	Autorisation de signature d'une convention d'objectifs avec Loisirs et Bienfaisance
2020/7.5/18	Autorisation de signature d'une convention d'objectifs avec le Comité des Fêtes
2020/7.5/19	Autorisation de signature d'une convention d'objectifs avec l'ASB
2020/7.5/20	Autorisation de signature d'une convention d'objectifs avec l'EBNSP
2020/5.2/21	Installation des commissions communales <ul style="list-style-type: none"> - Commission des Finances - Commission des Travaux et du Matériel - Commission des Ecoles - Commission des Sports - Commission Fêtes et Cérémonies - Commission maisons et balcons fleuris et illuminations
2020/5.3/22	Installation commission de contrôle élections
2020/5.2/23	Installation de la Commission d'Appel d'Offres
2020/5.2/24	Installation de la Commission de Délégation de Service Public
2020/5.3/25	Désignation des représentants de la Commission de Suivi de Site de Keraglass (CSS)
2020/5.2/26	Désignation des représentants CCAS
2020/5.3/27	Désignation d'un représentant au CNAS
2020/5.3/28	Election de représentants VAL DU LOING HABITAT
2020/5.3/29	Election de représentants auprès du Syndicat Intercommunal des Transports du Sud Seine et Marne
2020/5.3/30	Election de représentants auprès du Syndicat Intercommunal pour la Construction et le Fonctionnement des Collèges de Nemours et des Installations Sportives
2020/5.3/31	Election de représentants auprès du Syndicat Mixte d'Etudes et de Programmation Nemours-Gâtinais
2020/5.3/32	Election de représentants auprès du Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Résidus Ménagers
2020/5.3/33	Election de représentants auprès de l'EPAGE Bassin du Loing
2020/5.3/34	Election de représentants auprès du Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'eau potable de Nemours-Saint-Pierre
2020/5.3/35	Election de représentants auprès du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne
2020/5.3/36	Election des représentants ASB
2020/7.1/37	Tarifs cantine garderie étude 2020-2021
2020/8.7/38	Participation communale pour les transports
2020/7.1/39	Participation aux frais et approbation de la convention du centre de loisirs de St Pierre lès N.
2020/7.1/40	Participation aux frais et approbation de la convention du centre de loisirs de Souppes sur Loing
2020/7.1/41	Participation aux fournitures scolaires pour les familles extérieures
2020/7.1/42	Fixation des frais de participation des communes extérieures aux charges scolaires 2020-2021
2020/4.1/43	Création de 2 postes adjoint technique principal 2ème classe
2020/4.1/44	Création de poste technicien principal 1 ^{ère} classe
2020/4.5/45	Attribution d'une prime exceptionnelle COVID-19

2020/5.3/07 Désignation du secrétaire de séance et lecture des pouvoirs

Par application de l'article L 2121.5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé au Conseil Municipal de désigner l'un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance et de lui adjoindre le cas échéant un ou une secrétaire auxiliaire.

Le ou la secrétaire :

- constatera les votes et vérifiera les délégations de vote données,
- surveillera la rédaction des décisions et du procès-verbal officiel.
-

DESIGNE Emmanuelle BERCIS en qualité de secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe le Conseil des pouvoirs remis pour cette séance :

- Franck QUINTON donne pouvoir à Segundo COFRECES
- Tania DORÉ donne pouvoir à Benoît CLAVELOU

2020/5.5/08 Approbation du procès-verbal de la séance du 25 mai 2020

Le Conseil,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le procès-verbal du 25 mai 2020

2020/5.4/09 Compte rendu des décisions

Le Maire,

Informe le Conseil,

D/2020/2.2/01 Décision portant acceptation d'occuper le domaine public à titre temporaire

Autorise l'occupation du domaine public par MT PIZZA à titre temporaire à compter du 6 février 2020 jusqu'au 28 janvier 2021, sur la place des fêtes, les jeudis de 17h30 à 21h00

Fixe le tarif du droit de stationnement à CINQ EUROS par jour.

D/2020/7/01-1 Décision portant acceptation d'une indemnisation pour le sinistre d'un véhicule

Accepte le solde de l'indemnité de mille sept cent trente six euros pour choc de véhicule sur une barrière communale

D/2020/3.3/01-2 Décision portant validation d'un bail de location

Valide un bail d'une durée de trois ans renouvelables, à compter du 1er mai 2020 à Madame PASQUET Stéphanie, pour un loyer fixé à 450 euros hors charges

2020/5.4/10 Délégation au Maire

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les décisions de la délégation du Maire

2020/7.1/11 Compte de gestion du budget communal année 2019

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1

ADOpte le compte de gestion du percepteur pour l'exercice 2019 et dont les écritures sont identiques à celles du compte administratif pour l'année 2019

Ainsi le résultat d'exécution du budget unique se présente comme suit

Résultat de clôture 2019

Investissement	177 423,35 €
Fonctionnement	48 550,49 €
Résultat	225 973,84 €

Article 2

Le Maire, le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération

2020/7.1/12 Compte administratif du budget communal année 2019

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1

ADOpte le compte administratif de l'exercice 2019, arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :

2019	Prévues	Réalisées
Dépenses	3 374 000,00 €	2 970 461,79 €
Recettes	3 709 089,00 €	3 147 885,14 €
	Excédent 2019	177 423,35 €
	Excédent reporté 2018 Compte 002	573 380,97 €
	Total de l'excédent	750 804,32 €

Section d'investissement :

2019	Prévues	Réalisées
Dépenses	989 455,00 €	280 612,01 €
Recettes	1 027 503,00 €	329 162,50 €
	Excédent 2019	48 550,49 €
	Excédent reporté 2018 Compte 001	256 523,69 €
	Total excédent	305 074,18 €

Soit un résultat excédentaire de la section de fonctionnement pour 750 804,32 €

Et,

Un solde d'exécution de la section d'investissement pour 305 074,18 €

Article 2

Le Maire et le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération

2020/7.1/13 Affectation du résultat M14 budget communal année 2019

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1

AFFECTE le résultat 2019 du budget de la commune comme suit :

Compte 002 (recette de fonctionnement) : 527 472,64 €
Compte 001 (recette d'investissement) : 305 074,18 €
Compte 1068 (recette d'investissement) : 223 331,68 €

2020/7.2/14 Vote des taxes année 2020

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1

VOTE les taux d'imposition pour l'année 2020 et FIXE le produit fiscal attendu

	TAUX 2019	TAUX 2020	BASES N	PRODUIT N
FB	15,54	15,54	4 524 000	703 030
FNB	36,93	36,93	27 600	10 193
			TOTAL (Produit fiscal attendu)	713 223

Article 2

Le Trésorier Principal est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération

2020/7.1/15 Budget Primitif communal année 2020

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le Budget Primitif 2020

Recettes	Réelles de fonctionnement	3 171 727,36 €
	Résultat reporté	527 472,64 €
	TOTAL RECETTES	3 699 200,00 €
Dépenses	Réelles de fonctionnement	2 867 905,00 €
	Dépenses imprévues 022	70 900,00 €
	Autofinancement dégagé	373 825,00 €
	Ordres de fonctionnement	4 670,00 €
	TOTAL DEPENSES	3 317 300,00 €

TOTAL Section d'Investissement = 1 206 000,00 €		
Recettes	Réelles d'Investissement	827 505,00 €
	Autofinancement dégagé de la section de fonctionnement	373 825,00 €
	Ordres d'investissement	4 670,00 €
Dépenses	Réelles d'Investissement	1 206 000,00 €
	Dépenses imprévues 020	0 €

DIT que le budget est voté au niveau des chapitres

2020/7.5/16 Vote des subventions 2020

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ATTRIBUE les subventions pour l'année 2020 pour un montant total de 148 976,00€

2020/7.5/17 Autorisation de signature d'une convention d'objectifs avec Loisirs et Bienfaisance

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention d'objectifs avec l'association Loisirs et Bienfaisance

2020/7.5/18 Autorisation de signature d'une convention d'objectifs avec le Comité des Fêtes

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention d'objectifs avec l'association Comité des Fêtes

2020/7.5/19 Autorisation de signature d'une convention d'objectifs avec l'ASB

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention d'objectifs avec l'Association Sportive Balnéolitaine

2020/7.5/20 Autorisation de signature d'une convention d'objectifs avec l'EBNSP

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention d'objectifs avec l'Entente-Bagneaux-Nemours-Saint-Pierre

2020/5.2/21 Installation des commissions communales

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

A DECLARE élus les membres des commissions désignées ci-dessous :

Commission des finances

Emmanuelle BERCIS, Orlando JARDIM-VIEIRA, Caroline SIMON-AFANASIEFF, Segundo COFRECES, Franck QUINTON

Commission des Travaux et du Matériel

Emmanuelle BERCIS, Orlando JARDIM-VIEIRA, Caroline SIMON-AFANASIEFF, Segundo COFRECES, Benoît CLAVELOU, Emilie PETIT, Dimitri FROT, Dominique MONNERIE, Franck QUINTON

Commission des écoles

Emmanuelle BERCIS, Orlando JARDIM-VIEIRA, Caroline SIMON-AFANASIEFF, Segundo COFRECES, Michèle GROSSET, Clothilde BOULIN, Michel PETIT, Emilie PETIT, Dominique MONNERIE

Commission des Sports

Emmanuelle BERCIS, Orlando JARDIM-VIEIRA, Caroline SIMON-AFANASIEFF, Segundo COFRECES, Benoît CLAVELOU, Emilie PETIT, Corinne DEHON,

Commission Fêtes et Cérémonies

Emmanuelle BERCIS, Orlando JARDIM-VIEIRA, Caroline SIMON-AFANASIEFF, Segundo COFRECES, Michèle GROSSET, Benoît CLAVELOU, Clothilde BOULIN, Emilie PETIT, Dimitri FROT, Dominique MONNERIE, Franck QUINTON, Gérard COQUELLE

Commission Maisons et balcons fleuris et Illuminations de Fin d'Année

Emmanuelle BERCIS, Segundo COFRECES, Michèle GROSSET, Clothilde BOULIN, Franck QUINTON, Gérard COQUELLE

2020/5.3/22 Installation commission de contrôle élections

Après lecture du tableau du conseil municipal, et après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne Monsieur Michel PETIT, délégué communal au sein de la commission de contrôle des opérations électorales.

2020/5.2/23 Installation de la Commission d'Appel d'Offres

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

A DECLARE élus les membres de la Commission d'Appel d'Offres désignés ci-dessous :

Président :

Claude JAMET

Membres titulaires :

Orlando JARDIM-VIEIRA

Segundo COFRECES

Benoît CLAVELOU

Membres suppléants :

Emilie PETIT

Dimitri FROT

Franck QUINTON

2020/5.2/24 Installation de la Commission de Délégation de Service Public

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

A DECLARE élus les membres de la Commission de désignés ci-dessous :

Le Maire, Président de la Commission :

Claude JAMET

3 membres titulaires :

Orlando JARDIM-VIEIRA

Segundo COFRECES

Benoît CLAVELOU

3 membres suppléants :

Emilie PETIT

Dimitri FROT

Franck QUINTON

2020/5.3/25 Désignation des représentants de la Commission de Suivi de Site de Keraglass (CSS)

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE les membres suivants pour représenter la commune au sein de la Commission de Suivi de Site de Keraglass :

Claude JAMET
Orlando JARDIM-VIEIRA
Segundo COFRECES
Michel PETIT

2020/5.2/26 Désignation des représentants CCAS

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECLARE ELUS les membres suivants pour le Conseil d'Administration du CCAS :

Madame Emmanuelle BERCIS, Madame Caroline SIMON-AFANASSIEFF, Madame Michèle GROSSET,
Madame Emilie PETIT

Monsieur le Maire, chargé de nommer les quatre membres extérieurs selon les critères définis par la réglementation en vigueur (un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions un représentant des associations familiales, un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département et un représentant de personnes handicapées du département)

Aussi, il nomme :

Madame Nicole BROWN, Madame Maryline DRINKINE, Monsieur Michel METAIS, Madame Elodie LECLERC

2020/5.3/27 Désignation d'un représentant au CNAS

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE Madame Emmanuelle BERCIS pour représenter la commune auprès du CNAS

2020/5.3/28 Election de représentants VAL DU LOING HABITAT

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE Monsieur Claude JAMET et Madame Emmanuelle BERCIS pour représenter la commune au sein du conseil d'administration de Val du Loing Habitat

2020/5.3/29 Election de représentants auprès du Syndicat Intercommunal des Transports du Sud Seine et Marne

Sont élus à l'unanimité dont 2 pouvoirs :

Membres titulaires :

- Monsieur Claude JAMET
- Madame Emmanuelle BERCIS

Membres suppléants :

- Madame Caroline SIMON-AFANASSIEFF
- Madame Corinne DEHON

2020/5.3/30 Election de représentants auprès du Syndicat Intercommunal pour la Construction et le Fonctionnement des Collèges de Nemours et des Installations Sportives

Sont élus à l'unanimité dont 2 pouvoirs :

Membres titulaires :

Madame Caroline SIMON-AFANASSIEFF
Madame Clothilde BOULIN

Membres suppléants :

Madame Emilie PETIT
Monsieur Dominique MONNERIE

2020/5.3/31 Election de représentants auprès du Syndicat Mixte d'Etudes et de Programmation Nemours-Gâtinais

Sont élus à l'unanimité dont 2 pouvoirs :

Membres titulaires :

Monsieur Orlando JARDIM-VIEIRA
Madame Tania DORÉ

Membres suppléants :

Monsieur Michel PETIT
Monsieur Franck QUINTON

2020/5.3/32 Election de représentants auprès du Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Résidus Ménagers

Sont élus à l'unanimité dont 2 pouvoirs :

Membres titulaires :

Madame Michèle GROSSET
Monsieur Dimitri FROT

Membres suppléants :
Monsieur Michel PETIT
Monsieur Franck QUINTON

2020/5.3/33 Election de représentants auprès de l'EPAGE Bassin du Loing

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE Monsieur Segundo COFRECES et Monsieur Dimitri FROT pour représenter la commune au sein de l'Epage Bassin du Loing

2020/5.3/34 Election de représentants auprès du Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'eau potable de Nemours-Saint-Pierre

Le Conseil,

Sont élus à l'unanimité dont 2 pouvoirs :

Membres titulaires :

- Monsieur Orlando JARDIM-VIEIRA
- Monsieur Segundo COFRECES
- Monsieur Michel PETIT

Membre suppléant :

- Monsieur Dominique MONNERIE

2020/5.3/35 Election de représentants auprès du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DESIGNE comme délégués au comité de territoire du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne :

2 Délégués titulaires : Claude JAMET, Segundo COFRECES

1 délégué suppléant : Benoît CLAVELOU

2020/5.3/36 Election des représentants ASB

Sont élus à l'unanimité dont 2 pouvoirs :

Membres titulaires :

- Monsieur Orlando JARDIM-VIEIRA
- Madame Caroline SIMON-AFANASSIEFF
- Monsieur Benoît CLAVELOU

2020/7.1/37 Tarifs cantine garderie étude 2020-2021

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1

FIXE les tarifs de la garderie, de la restauration scolaire et de l'étude surveillée pour l'année scolaire 2020/2021 comme suit :

ANNEE	GARDERIE/JOUR		GARDERIE/MOIS		CANTINE				ETUDE SURVEILLEE
	Matin ou soir	Matin & soir	Matin ou soir	Matin & soir	SENIORS	ADULTES	EXTERIEURS	SCOLAIRE BSL	
2020/2021	1.40	2.40	18.50	31.60	4.80	4.45	4.10	3.55	2.00

Article 2

RAPPELLE que le forfait mensuel de la garderie s'évalue à partir de la consommation réelle des familles et est applicable à partir du 14^{ème} jour de fréquentation.

2020/8.7/38 Participation communale pour les transports

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la convention Tiers Payant proposée par GIE Comutitres agence Imagine'R

DECIDE une prise en charge financière partielle à hauteur de 50% sur les demandes de carte « Scol'R », remboursables par mandat administratif après paiement au département par les familles

DECIDE une prise en charge financière partielle à hauteur de 50% sur les demandes de carte « Imagine'R » (contrat cadre de type 4) pour collégiens, lycéens (Tiers payant Imagine R) et étudiants (remboursable aux familles)

2020/7.1/39 Participation aux frais et approbation de la convention du centre de loisirs de St Pierre lès Nemours

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTÉ la prise en charge de 50% des frais de sortie et d'accueil de loisirs ou de séjour selon les modalités suivantes : 20 jours de présence maximum pendant les deux mois d'été, cinq jours maximums au cours de chacune des périodes des quatre petites vacances scolaires et sur la base d'une journée de présence au centre en cas de séjour

APPROUVE la convention d'accueil des enfants de la commune de Bagneaux sur Loing à l'accueil de loisirs sans hébergement de St Pierre lès Nemours pour l'année 2020-2021

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

2020/7.1/40 Participation aux frais et approbation de la convention du centre de loisirs de Souppes sur Loing

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTÉ la prise en charge de 50% des frais de sortie et d'accueil de loisirs ou de séjour selon les modalités suivantes : 20 jours de présence maximum pendant les deux mois d'été, cinq jours maximums au cours de chacune des périodes des quatre petites vacances scolaires et sur la base d'une journée de présence au centre en cas de séjour

APPROUVE la convention d'accueil des enfants de la commune de Bagneaux sur Loing à l'accueil de loisirs sans hébergement de Souppes sur Loing pour l'année 2020-2021

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

2020/7.1/41 Participation aux fournitures scolaires pour les familles extérieures

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1

ALLOUE un montant de 53 euros par élève aux écoles « Les gamins verriers » et « Paul Lopez » au titre de la participation communale aux fournitures scolaires

Article 2

FIXE la contribution des familles domiciliées dans une commune extérieure (hors Faÿ lès Nemours) pour un montant de 56.10 euros par élève.

Article 3

DIT que cette somme sera recouvrée par le Trésorier Principal au vu de l'état nominatif édité par la commune de Bagneaux sur Loing

2020/7.1/42 Fixation des frais de participation des communes extérieures aux charges scolaires 2020-2021

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE les frais de participation aux charges scolaires pour toute commune extérieure pour l'année 2019-2020 à :

- 1 238 € par enfant scolarisé à l'école maternelle
- 582 € par enfant scolarisé à l'école élémentaire

2020/4.1/43 Création de 2 postes adjoint technique principal 2ème classe

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

CREE deux nouveaux postes d'adjoint technique principal 2eme classe à temps complet

DIT que les crédits sont prévus au budget 2020

2020/4.1/44 Création de poste technicien principal 1ère classe

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

CREE un nouveau poste de technicien principal de 1ere classe à temps complet

DIT que les crédits sont prévus au budget 2020

2020/4.5/45 Attribution d'une prime exceptionnelle COVID-19

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil décide :

Article 1 : d'instaurer une prime exceptionnelle en faveur des agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire, selon les modalités définies ci-dessous.

Cette prime sera attribuée aux agents ayant été confrontés à un surcroît significatif de travail, en présentiel ou en télétravail, pendant l'état d'urgence sanitaire

Elle sera versée en une seule fois. Elle est exonérée d'impôt sur le revenu et de cotisations et contributions sociales.

Article 2 : D'autoriser le Maire à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre de cette prime exceptionnelle

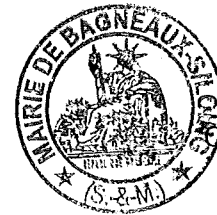
Article 3 : De prévoir et d'inscrire au budget les crédits nécessaires au versement de ce régime indemnitaire.

Article 4 : Le Maire et le Comptable public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au représentant de l'Etat dans le département pour contrôle de légalité.

Article 5 : Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

REMERCIEMENTS / INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 21h20.



Le Maire,
Claude JAMET